



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE

Réunion du 10 septembre 2024

Présent-es :

Equipe d'animation ; Florence MATHIEU (coprésidente) ; Claire POURSIN ; Sylvie RIMSKY.

Ariane BELILOS ; Philippe BON ; Myriem CHAMI ; Paule CHAMPETIER DE RIBES ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENYS ; Claire-Aude ELMER ; Frédéric GONNAUD ; Danièle GRIMAUD ; Chantal LOUBARESSE ; Alain MENDIBURU ; Patrice MIGAULT ; Marie-Bénédicte SASSI.

Présent.es distanciel : Garance CLOS ; Odile BERARDO (équipe d'animation)

Excusé-es : Laetitia BRANCOVAN ; Chantal LINKS ; Philippe LOIRET, Michelle HUMBERT

Auditeurs : Jean François DUBOISSON ; Muriel Laurent.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission de la Mairie de Paris ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Ordre du jour présenté par la coprésidente Conseil de quartier Seine :

- 18h30 Accueil et introduction ;
- 18h45-19h45 :
 - Définition et discussion sur le planning des thèmes abordés jusqu'en juin 2025 puis vote;
 - Définition et discussion sur les modalités d'organisation du Conseil puis vote;
- 19h45 : Questions diverses et votes;
- 20h15 : Réponses aux questions par l'élu référent, Boris Jamet-Fournier ;
- 20h45 : remise en ordre de la salle ;

Discussion sur les thèmes, dates de l'année des Conseils de quartier et vote :

Le Conseil de quartier vote pour les thèmes et dates ci-dessous :

- 01/10 : GPO (dont espaces publics et Terrasse)
- 12/11 : Pollutions
- 10/12 : Solidarité) et animation

- 14/01 : Grands projets
- 11/02 : Mobilités
- 11/03 : Ville du ¼ h
- 08/04 : Seine abords et biodiversité
- 13/05 : GPO (dont espaces publics et Terrasse)
- 10/06 : Entretien et préservation des espaces publics, semi public et du du patrimoine :

Une conseillère pose la question suivante : quelles sont les modalités pour participer et intégrer un Groupe de Travail ? La coprésidente propose d'inscrire des référents temporaires dans les groupes. Elle suggère également d'attendre la participation des nouveaux tirés au sort par la Mairie afin de constituer les Groupes de Travail.

Proposition temporaire et non votée :

- 01/10 : GPO (dont espaces publics et Terrasse) : Florence Mathieu et Bénédicte Sassi
- 12/11 : Pollutions
- 10/12 : Solidarité) et animation : Odile Berardo et Florence Mathieu
- 14/01 : Grands projets : équipe d'animation
- 11/02 : Mobilités : Claire Poursin
- 11/03 : Ville du ¼ h : équipe d'animation
- 08/04 : Seine abords et biodiversité : Sylvie Rimsky
- 13/05 : GPO (dont espaces publics et Terrasse) : Florence Mathieu et Bénédicte Sassi
- 10/06 : Entretien et préservation des espaces publics, semi public et du patrimoine : Michel Humbert

L'équipe d'animation encourage les conseillers à contacter les personnes citées afin de constituer les nouveaux Groupes de Travail.

Autre Sujet évoqué en séance :

Un membre de l'équipe d'animation expose ses suggestions en terme d'organisation, d'animation du Conseil de quartier et du format hybride des plénières sans vote et discussion. Il rapporte des échanges advenus au cours d'une rencontre de l'équipe d'animation. La coprésidente confirme que cette réunion informelle a eu lieu mais sans aboutir à un accord consensuel de l'équipe.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Suite à la réponse à la question : « la coprésidente demande si le projet « la restauration des bancs historiques » est bien inscrit au plan de charge de 2025 ? », le Conseil de quartier porteur du projet a souhaité être contacté pour être informé du suivi et des étapes de réalisation.

La Mairie de Paris Centre a bien pris en compte la demande du Conseil de quartier. Il sera informé des étapes de réalisation du projet.

Boris JAMET-FOURNIER propose de transmettre au Conseil de Quartier des informations plus détaillées, sur les étapes déjà réalisées concernant la phase 2024, pour le prochain Conseil.

Suite à la réponse à la question « Quelles seront les modalités en Mairie pour accompagner les Parisiens et notamment ceux concernés par le périmètre en zone grise ?, plusieurs conseillers ont alerté la Mairie de Paris Centre sur l'accueil réservé en Mairie pour aider à obtenir son QR code. Certains conseillers qui ont pris RDV ont appris qu'ils n'avaient pas besoin de QR code au moment du RDV. L'accueil n'a pas su répondre à leurs questions car il ne disposait pas d'information pour les renseigner. Une conseillère (en canne) qui avait pris RDV pour son QR code, a été redirigée rue de la Banque, à l'Espace Parisien des Solidarités (ex centre social) pour aller poser ses questions car elle habite en zone grise et l'accueil n'a pas su répondre à ses interrogations : est-ce qu'elle peut aller en zone rouge à pied sans QR code notamment pour aller voir son médecin, sa sœur etc.

Ce signalement a été remonté au service en charge de l'accueil aux usagers dans le but d'améliorer la transmission d'informations. Des améliorations ont été notés car depuis, la Mairie de Paris Centre n'a pas eu de retours d'insatisfaction.

Suite à cette réponse, les conseillers font part de leurs retours d'expériences. **Une majorité de conseillers rapportent que l'accueil ne disposent pas des informations nécessaires pour aiguiller les habitants.**

Un membre de l'équipe d'animation demande s'il est possible d'installer un panneau signalétique au bout du quai Henri IV et à l'entrée du tunnel menant aux voies sur berges pour indiquer la piste cyclable du Boulevard Morland et les itinéraires vélo alternatifs lorsque les quais bas sont fermés ? Car les vélos circulent sur les trottoirs du quai Henri IV à vive allure.

Il y a des progrès à faire pour la signalisation des déviations cyclistes lors des crues, pour les deux tunnels des quais bas. La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce sujet aux services compétents pour qu'ils intègrent une déviation par le Bd Morland dans leurs habitudes de gestion des crues.

Suite à la réponse apportée par la Mairie de Paris Centre à la question « Est-il possible d'installer un panneau signalétique au bout du quai Henri IV et à l'entrée du tunnel menant aux voies sur berges pour indiquer la piste cyclable du Boulevard Morland et les itinéraires vélo alternatifs lorsque les quais bas sont fermés ? Car les vélos circulent sur les trottoirs du quai Henri IV à vive allure. » le Conseil de quartier ne la trouvant pas pertinente avait reposé la question ?

La Mairie de Paris Centre rappelle que la réponse reste inchangée. Les éléments de réponse apportés lors du Conseil de juin répondent à la demande du Conseil. A savoir, améliorer la signalétique lors des crues pour organiser mieux la déviation des cyclistes par le Boulevard Morland.

Des poubelles sont manquantes dans la rue Saint Louis-en-l'Île au niveau du croisement avec la rue des Deux-Ponts du côté de la boutique Bertillon. Elles ont été retirées au moment des travaux (réfection de la rue).

Ce signalement a été remonté au service de la propreté de Paris Centre pour analyse technique.

Le Conseil de quartier souhaite être informé de la suite.

Au 38 rue St-Paul une poubelle est manquante malgré plusieurs signalements depuis 2 ans. Les services de la propreté ont été relancés sur ces sujets de poubelles manquantes. Ils ont indiqué, à la Mairie de Paris Centre, la nécessité de disposer davantage de temps pour comprendre l'origine de ces retraits. Cette demande a bien été prise en compte et la Mairie de Paris Centre reviendra vers le Conseil de quartier dès qu'une réponse aura été communiquée.

Le Conseil de quartier souhaite être informé de la suite.

Le Conseil de Quartier a transmis à la Mairie de Paris Centre une liste des terrasses qu'il a identifiée comme problématiques ([annexe CR du 11 juin](#)).

La Mairie de Paris Centre a intégré les remontées du Conseil de quartier dans son suivi des signalements de terrasses. Ils seront traités individuellement avec les services de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction de Police Municipale et de la Prévention. Parmi ces signalements, certains lieux sont déjà identifiés et verbalisés à plusieurs reprises. La Mairie est très vigilante. Par ailleurs, des procédures d'abrogation ont été demandées pour certains d'entre eux.

La Mairie de Paris Centre rappelle que la Police Municipale étant une entité en pleine évolution, il est important de souligner que ses effectifs et ses compétences se renforcent chaque année. Depuis sa création en 2020, les équipages de la Police Municipale sont en constante construction, et bien que la Mairie de Paris Centre soit encore en phase de consolidation, des progrès significatifs sont réalisés pour répondre efficacement aux besoins du territoire.

La Mairie a lancé des procédures à l'encontre de plusieurs de ces établissements mais, malheureusement, les démarches sont souvent longues car elles obligent la Ville à lancer des procédures contradictoires qui permettent aux établissements de s'opposer à la décision voire de se lancer des recours contentieux qui rallongent encore davantage les délais.

Suite à cette réponse, **la référente du Groupe de Travail Terrasse, propose que, pour certaines terrasses déjà connues depuis longtemps, la Mairie puisse agir sur le renouvellement de ces terrasses.**

Questions rapportées à la Mairie de Paris Centre pendant la séance :

Suite aux réponses apportées par la Mairie de Paris Centre à certains signalements transmis en juin, le Conseil de quartier a voté pour les demandes suivantes :

- Le Conseil de quartier souhaite être informé de la suite pour les deux signalements rapportés en juin dernier :
 - Des poubelles sont manquantes dans la rue Saint Louis-en-l'Île au niveau du croisement avec la rue des Deux-Ponts côté de la boutique Bertillon. Elles ont été retirées au moment des travaux (réfection de la rue).

- Au 38 rue St-Paul, une poubelle est manquante malgré plusieurs signalements depuis 2 ans.
- Suite à la liste transmise des terrasses lors de la plénière de juin, la référente du Groupe de Travail Terrasse, propose que, pour certaines terrasses déjà connues depuis longtemps, la Mairie puisse agir sur le renouvellement de ces terrasses.

Signalements rapportés à la Mairie de Paris Centre pendant la séance :

- Un membre du Conseil signale qu'à la rue St Antoine, au niveau du terre-plein St Paul, les cartes des menus des restaurants gênent la circulation de la chaussée et du trottoir.
- Une conseillère signale une multiplication de campements au sein du secteur : rue de Sully, à l'intersection entre la rue de l'Arsenal et la rue Crillon ou encore le long du boulevard Bourdon.

Lien utile :

- [Réaliser des signalements dans l'espace public via DansMaRue ou via un formulaire en ligne](#)